



LA COMMUNE DE BAHO RECRUTE 7 AGENTS POUR REALISER LE RECENSEMENT DE LA POPULATION QUI SE DEROULERA DU 21 JANVIER AU 20 FEVRIER 2027



Missions principales

Sous la responsabilité du coordonnateur communal, l'agent recenseur aura pour rôle de :

- Suivre obligatoirement les sessions de formation (2 demi-journées).
- Réaliser une tournée de reconnaissance du secteur géographique attribué avant le début de l'enquête (repérage des adresses).
- Visiter les logements de son secteur pour distribuer les questionnaires (papier ou notices d'information pour répondre en ligne).
- Aider les habitants à répondre aux questionnaires.
- Récupérer les questionnaires papier remplis, les vérifier, les classer et les restituer au coordonnateur.
- Tenir à jour un carnet de tournée et rendre compte régulièrement de l'avancement de la collecte.

Profil recherché

- Bonne connaissance de la commune.
- Grandes qualités relationnelles et sens du contact (pédagogie, courtoisie, écoute).
- Discrétion (respect du secret statistique et des règles de confidentialité).
- Rigueur, organisation, méthode et ténacité.
- Disponibilité sur l'ensemble de la période de l'enquête (y compris en soirée et le samedi).

Conditions du poste

- **Type de contrat** : Contrat de droit public (C.D.D.)
- **Période d'activité** : janvier et février 2027
- **Rémunération** : Chaque agent recenseur se verra confier un secteur comprenant entre 200 et 250 logements. La rémunération pour une mission menée à terme est fixée à 3.75€ bruts par fiche de logement complétée. Période de formation comprise.

- **Horaires** : grande flexibilité horaire adaptée à la présence des habitants : fin de journée, samedis).
-

Modalités de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur **CV** accompagné d'une **lettre de motivation** en **Mairie de BAHO**

Date limite de dépôt des candidatures : 20 octobre 2026.

Renseignements complémentaires : 04.68.92.20.61 ou dgs@baho.fr